



DISCOURS DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE VILLE DE LORRAINE

Déposé à la séance ordinaire du conseil municipal
le mardi 8 novembre 2016

Chères Lorraines,
chers Lorrains,

En prévision de l'adoption du budget 2017 de la Ville de Lorraine, qui aura lieu en décembre prochain, et conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, je suis très fière de vous faire rapport de la situation financière de notre municipalité pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2015. Les données contenues dans ce rapport proviennent en grande partie des vérifications comptables externes qui tracent un portrait conforme et transparent des opérations comptables de l'administration municipale.

Je dépose également, en annexe, la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$, qui totalisent plus de 25 000 \$ octroyés à un même fournisseur pendant la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Au terme de l'exercice financier 2015, nos livres démontrent un surplus total consolidé de 290 157 \$. La Ville est tenue de consolider son rapport financier annuel avec les organismes suivants, et ce, en tenant compte des quotes-parts qui lui sont attribuées :

- la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville ;
- la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine ;
- le Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL).

LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C., qui mentionne leur conformité dans tous leurs aspects significatifs et qui atteste qu'ils présentent une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lorraine et des organismes sous son contrôle au 31 décembre 2015.

RETOUR SUR LE PLAN D'ACTION 2016

Dans son budget 2016, le conseil municipal a adopté un programme triennal d'immobilisations totalisant des investissements de 3 760 000 \$. La grande majorité des projets réalisés au cours de la dernière année visaient à bonifier l'offre de services aux citoyens, à améliorer l'état de nos infrastructures et à acquérir des équipements.

La mise à niveau du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur sud est presque achevée. Nous avons investi un million de dollars pour procéder à la réfection des équipements souterrains du chemin de Saverne ainsi que des avenues de Morhange et de Hautmont. Ce projet a été financé à 98 % par le Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ). Une partie de cette subvention, combinée à celle provenant du Programme

d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), nous a permis de construire un nouveau garage municipal adapté à nos besoins et qui répond mieux aux normes de sécurité. La revitalisation de ce secteur sera complétée au printemps 2017 alors qu'un quai et une aire de repos seront installés sur les berges de la rivière des Mille Îles.

Plusieurs parcs et espaces verts ont également été mis au goût du jour. Les modules de jeu des parcs des Épinettes et Rambervillers ont été modernisés. Quant au parc Morhange, on y a installé trois modules de jeux ainsi que du nouveau mobilier urbain. Une aire ombragée a été ajoutée au parc Lorraine et les placettes Broussey et Fontoy, situées dans le secteur nord, seront aménagées au cours des prochaines semaines.

Les travaux de restauration du domaine Garth étant terminés, les Lorrains profitent d'une toute nouvelle offre d'activités culturelles et familiales en ce précieux lieu patrimonial.

La concrétisation de nombreux engagements inscrits au plan d'action de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) me rend particulièrement fière. Depuis cette année, les aînés peuvent bénéficier d'une offre élargie de transport par Taxibus, de la mise en place du Programme Rappid+Or et d'une nouvelle Carte Citoyen à vie. De plus, un projet de construction de résidence pour aînés fait actuellement l'objet d'une consultation publique. Fidèles à nos engagements, nous membres de votre conseil municipal, écouterons les besoins et les préoccupations de la population et les concilieront en toute transparence.

En terminant, nous avons judicieusement investi les nouveaux revenus encourus par la vente du terrain où se situe le MLorraine pour mettre en place des projets porteurs pour toute la collectivité, sans augmenter notre niveau d'endettement.

L'implantation de la collecte des matières organiques en est un bel exemple. Je félicite d'ailleurs les quelque 80 % de Lorrains qui ont entrepris avec nous ce virage vert et ceux qui se joindront éventuellement à nous. Concrètement, nous avons réduit de 38,9 % la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement et valorisé plus de 700 tonnes métriques de matières organiques, et ce, en six mois seulement.

INDICATIONS PRÉLIMINAIRES CONCERNANT L'EXERCICE 2016

Le conseil municipal de la Ville de Lorraine avait approuvé un budget équilibré de 15 560 598 \$ pour le présent exercice. Nos dernières vérifications et analyses indiquent qu'il devrait se terminer avec un excédent budgétaire d'environ 125 000 \$.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Au cours de l'année 2016, les membres du Conseil ont reçu le traitement suivant :

- le salaire annuel de base de la mairesse est de 61 468,16 \$ auquel s'ajoute une allocation non imposable de 16 216,20 \$;
- le salaire de base des conseillères et conseillers est de 22 237,28 \$ auquel s'ajoute une allocation non imposable de 11 118,64 \$;
- l'allocation mensuelle attribuée au maire suppléant est de 417,01 \$, en plus d'une somme non imposable de 208,50 \$.

À titre de membre délégué de la Régie intermunicipale de police, la mairesse a reçu en 2016, 2 821,90 \$, en jetons de participation, alors que les conseillers municipaux qui ont agi à titre de délégués substitués se sont réparti la somme de 4 232,85 \$. À la Régie intermunicipale d'assainissement des eaux de Rosemère et de Lorraine, la mairesse a reçu 379,35 \$ par mois, tandis que les conseillers ont reçu 254,79 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 127,40 \$.

À la Municipalité régionale de comté Thérèse-De Blainville, la mairesse a reçu une rémunération mensuelle de 636 \$ ainsi que 318 \$ en jeton de participation aux séances. Enfin, pour siéger à l'assemblée du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) la mairesse a reçu 300 \$ en jetons de présence et 150 \$ en allocation de dépense alors que le conseiller a reçu 150 \$ en jetons de présence et 75 \$ en allocation de dépenses.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2017

Nous travaillons actuellement à préparer le budget 2017 dans le plus grand respect des contribuables lorrains et des générations futures. Nous nous engageons à poursuivre la réalisation des divers plans d'action qui s'adressent aux clientèles familiales et aînées, à mettre en valeur nos parcs et espaces verts, à améliorer l'offre de services aux citoyens ainsi qu'à assurer la pérennité de nos équipements et de nos infrastructures.

Soyez assurés que les membres du conseil municipal et le personnel administratif travaillent avec rigueur et professionnalisme à limiter la croissance de l'administration, dans l'intérêt des Lorraines et des Lorrains.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2017, 2018 et 2019

Le programme de dépenses en immobilisations dresse une liste des projets que la Ville souhaite réaliser au cours des trois prochaines années. Ces investissements touchent le développement durable, la préservation de l'environnement, la mise en place d'infrastructures de loisirs, la revitalisation des parcs, ainsi que la mise à niveau de nos infrastructures routières et souterraines.

ADOPTION DU BUDGET 2017

Le programme triennal d'immobilisations des années 2017-2018-2019 sera dévoilé lors de la présentation du budget 2017, qui suivra la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 13 décembre prochain à 19 h au Centre culturel Laurent G. Belley.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres de l'administration municipale qui se sont investis avec rigueur dans la préparation du budget 2017. Ce rapport, de même que les listes des contrats, sera disponible dès demain sur le site Internet de la Ville au www.ville.lorraine.qc.ca dans la section Regard sur notre ville, Budget et rapports financiers.



La mairesse,
Lynn Dionne